

Participez à une action concrète pour la bienveillance des enfants

Médiatrice et médiateur en protection de la jeunesse

Notre offre

Dans le cadre du déploiement du projet pilote de médiation en protection de la jeunesse dans le district de Québec, le ministère de la Justice souhaite constituer une banque de médiatrices et médiateurs qui effectueraient des dossiers de médiation en protection de la jeunesse.

Attributions

Agir à titre de médiateur en protection de la jeunesse dans le cadre du projet pilote.

Le médiateur doit agir en tout temps de façon impartiale dans l'exercice de ses fonctions. Il s'informe des prétentions et des positions des participants, suscite chez les parties des options de règlements/consensus en regard de leur situation et en regard de la *Loi sur la protection de la jeunesse*. Il ou elle crée un climat favorable à la recherche de solutions dans l'intérêt de l'enfant en se centrant sur les besoins de ce dernier.

Le service de médiation est offert par le médiateur, aux frais du ministère de la Justice et sans frais pour les parties, pour une période de six (6) heures par dossier de médiation.

Le médiateur qui agit dans le cadre du projet pilote de médiation en protection de la jeunesse s'engage à participer à la formation offerte gratuitement.

Profil recherché

- ✓ Médiatrice ou médiateur accrédité.e en matière familiale
- ✓ Connaissance et expérience significative en protection de la jeunesse
- ✓ Éthique professionnelle
- ✓ Éviter toute situation de conflit d'intérêt ou d'apparence de conflit d'intérêt
- ✓ Capacité de placer l'intérêt de l'enfant au cœur du processus
- ✓ Empathie, autonomie et rigueur
- ✓ Capacité à repérer des situations où il y a un déséquilibre au niveau du pouvoir entre les parties qui pourraient compromettre la médiation (ex. violence conjugale non connue)
- ✓ Capacité à gérer de l'information hautement confidentielle
- ✓ Capacité à gérer des situations hautement émotives
- ✓ Capacité à gérer son temps, à travailler et à communiquer avec une clientèle vulnérable
- ✓ Capacité à entrer en contact et à communiquer avec des enfants et adolescents;
- ✓ Habilité élevée à gérer le processus
- ✓ Capacité à effectuer de la médiation multipartite.

Rémunération

Les honoraires payables pour les services dispensés par un médiateur sont établis à 110 \$ l'heure, tout coût, frais et débours compris, et ce, relativement à chaque dossier de médiation qui lui sera confié.

Nos avantages

- ✓ Participer à un projet novateur
- ✓ Développer un nouveau champ d'expertise
- ✓ Bénéficier d'un soutien professionnel
- ✓ Bien plus encore!

Conditions d'admission

- ✓ Fournir une preuve d'accréditation comme médiatrice ou médiateur
- ✓ Fournir une lettre de motivation
- ✓ Un dossier exemplaire
- ✓ Avoir une place d'affaire dans le district judiciaire de Québec

Inscription

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature d'ici le 22 octobre prochain à l'adresse suivante : mediation-jeunesse.info@justice.gouv.qc.ca.

Une lettre de motivation et le curriculum vitae doivent être joints au courriel de candidature.

La lettre de motivation devra notamment mettre en lumière les éléments suivants :

- ✓ Votre niveau d'expérience à titre de médiateur
- ✓ Votre niveau d'expérience et de connaissance en protection de la jeunesse
- ✓ Votre motivation à participer au projet-pilote de médiation en protection de la jeunesse
- ✓ Votre apport au projet pilote

Le ministère de la Justice acceptera toute autre candidature après la date prescrite si les postes ne sont pas comblés.